

## Coutumes chrétiennes

## Chants de Noël et crèches

Des enseignants genevois font chanter le «Divin enfant» et installent la crèche, d'autres p

## L'essentiel

## ● Responsabilité

En l'absence de directive cantonale, les activités de Noël sont laissées au choix des maîtres d'école.

● Interprétation La laïcité est comprise de manière plus ou moins stricte par les enseignants.

● Spécificité Anne Emery-Torracinta évoque les spécificités de la laïcité «à la genevoise».

Marianne Grosjean  
@marianne7687

Peut-on parler de la naissance de Jésus aux élèves? Leur faire chanter «Il est né le divin enfant»? Installer une crèche au fond de la classe? Telles sont les questions que se posent les enseignants du primaire à Genève, pendant la période de l'aveugle. Et pour cause, aucune directive précise n'est fournie par le Canton.

Des principes généraux, inscrits dans la brochure «La laïcité à l'école» élaborée en 2016 et distribuée à tous les enseignants, rappellent que «les fêtes qui ponctuent l'année scolaire, les symboles et les rites d'origine chrétienne entrent pleinement dans le cadre de l'enseignement régulier pour autant que leur dimension religieuse soit mise en perspective et expliquée».

Voilà qui pencherait plutôt en faveur des figurines du bœuf, de l'âne et des Rois mages, ainsi que des chants de Noël à l'école. Mais il est précisé que ces activités «ne doivent pas porter atteinte aux sentiments religieux des élèves d'autres religions». Que faire, donc? Si dans le canton de Vaud la réponse est claire - chants et sapins autorisés, crèches refusées - ce n'est pas le cas à Genève. En l'absence de consigne interne à leur établissement, les enseignants sont seuls maîtres à bord.

## La crèche de la discorde

Pour certains maîtres, c'est toute la symbolique chrétienne qui doit être bannie de la classe. «Dans un contexte multiculturel, s'abstenir de placer une crèche relève du simple respect», estime une enseignante à Carouge. Pour elle, la crèche est «un objet aussi symbolique que le crucifix accroché au mur», toléré en Valais, interdit à Genève. Et de narrer un bricolage de Noël qui avait mal tourné: «Il y a deux ans, j'ai reçu la plainte de parents qui ne voulaient pas que leur enfant, de confession musulmane, représente ce qu'ils considéraient comme une étoile de David, et donc un soutien insidieux à l'État d'Israël. Aujourd'hui, je privilégie les étoiles à cinq branches pour les découpages.»

Même son de cloche chez une autre enseignante d'une zone d'éducation prioritaire, qui confesse «éviter tout ce qui a trait à la religion. Les parents d'élèves nous tombent dessus au moindre problème. Pour l'Escalade, j'ai déjà les témoins de Jéhovah qui ne veulent pas que leur enfant «célèbre la guerre», c'est tout un problème pour les faire participer aux activités pourtant obligatoires. Jamais je ne mettrai une crèche dans ma



classe. Je n'explique pas l'origine de Noël, ni qui est Jésus. Je ne me sens pas les épaules pour faire face aux parents.»

Certains enseignants pourtant soutiennent qu'expliquer la Nativité en classe, dans la période de l'aveugle, fait complètement sens dans une société de culture judéo-chrétienne. La directrice de l'École des Allobroges/Hugo de Senger, Nuria Nicolet Aebischer, en fait

partie, tout en soulignant l'importance d'évoquer les célébrations importantes des autres religions durant l'année. Elle estime que faire chanter des airs chrétiens aux élèves pendant la période de Noël est une «bonne occasion d'apporter aux élèves une meilleure connaissance des repères culturels issus notre société judéo-chrétienne», pour autant que ceux-ci soient «présentés avec distance par

l'enseignant. On ne demande pas aux enfants de croire en Dieu en chantant le *Divin enfant*». Elle raconte le cas d'une enseignante qui a sorti cette année le carton des décorations de Noël avec ses élèves. «Ces derniers se sont eux-mêmes saisis des figurines de la crèche pour les disposer au pied du sapin. L'enseignante en a profité pour dispenser un cours sur ce qu'est la Nativité aux yeux des chrétiens: la

crèche est alors devenue un objet d'accès au savoir.» Selon la directrice, «les programmes scolaires prévoient d'aborder la tradition culturelle et religieuse de la société dans laquelle les enfants vivent». Elle assure n'avoir eu vent d'aucun problème avec des élèves ou leurs parents liés à Noël, dans une école pourtant particulièrement multiculturelle. «Les enfants font parfaitement la différence entre une crèche

présentée en classe et celle d'une église auprès de laquelle on peut se recueillir.»

## Chants de Noël acceptés

Si l'Enfant Jésus, Marie et Joseph divisent sous forme de figurines, qu'en est-il lorsqu'ils sont célébrés en musique? Mardi soir, la cathédrale Saint-Pierre résonnait au son du traditionnel concert de Noël des classes de l'école primaire. Parmi beaucoup de chants non connus, les chorales de Vézenaz, Collonge-Bellerive, Hermance et du Lignon évoquaient aussi le «fils de Dieu qui naquit en ce lieu» (extrait de la «Marche des rois» de Georges Bizet) et entonnaient le refrain de «Voici Noël» avec le public, «car l'enfant nous est né-é, le fils nous est donné!»

Le répertoire musical est-il «cashier» aux yeux du DIP? Pierre-Antoine Preti, secrétaire général adjoint responsable de communication, explique que les chants à connotation religieuse ne posent «aucun problème, tant que la démarche pédagogique reste neutre et ne verse pas dans la célébration culturelle». Il ajoute que l'«on peut chanter des chants chrétiens, juifs, musulmans à l'école comme on

## À Genève, le fait religieux intégré au cours d'histoire

● Au fait, que prévoit l'enseignement du fait religieux dans le canton, inscrit au plan d'études en 2011? Isabelle Vuillemin, directrice du service enseignement et évaluation à la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), nous renseigne: «L'enseignement du fait religieux à Genève est clairement intégré au cours d'histoire, où la démarche d'enquête de cette discipline permet une approche neutre et distanciée. Il se focalise sur les permanences et

changements dans l'organisation des sociétés humaines, où l'influence du fait religieux est l'un des éléments à côté des dimensions sociale, culturelle, politique ou encore économique. Cet enseignement peut prendre appui sur des traditions (Noël, Pâques, Escalade, Restauration, Pentecôte) et des éléments du patrimoine local qu'il permet de contextualiser (mur des Réformateurs, «La Pêche miraculeuse» de Konrad Witz conservé au MAH). Il ne s'agit donc pas de catéchisme, mais

bien d'activités scolaires encadrées par des enseignants représentant l'État laïque dans une attitude neutre et rigoureuse privilégiant l'analyse et la raison.»

L'enseignement du fait religieux genevois est donc à différencier du cours spécifique d'Éthique et cultures religieuses d'autres cantons, notamment Fribourg et Valais. Ce dernier «insiste davantage dans ses visées prioritaires sur la découverte des cultures et des traditions religieuses et humanistes,

ainsi que dans le développement d'une responsabilité éthique. Il inclut notamment la lecture et l'écoute de récits bibliques choisis par les enseignants, l'utilisation de bibles illustrées pour les enfants et il est attendu des élèves qu'ils soient capables de raconter des récits bibliques et des paraboles. Par ailleurs, il prévoit une réflexion sur les comportements liés aux valeurs éthiques à travers des contes et des textes religieux, ainsi que la découverte du message de Jésus-Christ.» **MARG.**

# tolérés à l'école publique

passent sous silence l'origine chrétienne de Noël par souci de laïcité. Tour d'horizon



## Décoration

Dans la classe de M<sup>me</sup> Munoz à l'École des Allobroges, les enfants ont eux-mêmes sorti les figurines de la crèche du carton de Noël. L'enseignante en a profité pour faire un cours sur la Nativité avec l'aval de la directrice Nuria Nicolet-Aebischer. LUCIEN FORTUNATI

possiblement extrémiste, se présentera à lui comme une vérité révélée. Comment éviter que l'autocensure des enseignants sur les questions religieuses ne péjore au final la culture générale des élèves et leur esprit critique? «Nous travaillons à dépasser cette situation, précise Isabelle Vuillemin, qui admet un «recul» de ces thèmes en classe à l'heure actuelle. «Le but est de donner dès que possible aux maîtres les formations en atelier pour qu'ils puissent enseigner le fait religieux en classe en étant sûrs d'eux et en connaissant bien le cadre et le sujet.»

## Laïcité vs «esprit de Noël»

Dans la Commission du Grand Conseil genevois sur l'éducation, la laïcité à l'école n'alimente pas (encore) de chauds débats. Salima Moyard, députée socialiste et enseignante au Cycle, plaide pour une laïcité active: «Une crèche est fortement connotée. Je ne pense pas que sa place soit à l'école. Si je parle de Noël avec mes élèves, alors j'évoque aussi une fête inuit ou l'Aïd. Je place toutes les religions sur un pied d'égalité.» Sa consœur Delphine Bachmann, défendant pourtant les couleurs du Parti démocrate-chrétien, est du même avis: «Si on ouvre cette porte-là (ndlr: des crèches installées dans la classe), je crains que l'on ne mette en péril l'équilibre des sensibilités religieuses de tous.»

«Les enfants font parfaitement la différence entre une crèche présentée en classe et celle d'une église auprès de laquelle on peut se recueillir»

**Nuria Nicolet-Aebischer**  
Directrice de l'École des Allobroges/Hugo-de-Senger

Pour trouver un enseignant chrétien qui défend le maintien des festivités de Noël en classe, il faut se tourner vers le Valais. Benjamin Roduit, conseiller national PDC, estime qu'il serait «très dommage» voire «absurde» si les enseignants genevois laissent tomber les activités en lien avec Noël à l'école: «Tout cela permet véritablement aux élèves de comprendre ce qu'est l'esprit de Noël, lié aux valeurs chrétiennes que sont entre autres la cohésion sociale et la solidarité.»

Il souligne aussi «la crainte des enseignants» qui n'aurait «pas lieu d'être». Il narre une anecdote qui se serait passée dans une classe zurichoise il y a peu: «Une enseignante avait renoncé à mettre dans sa classe la crèche de Noël, par souci de ne pas discriminer un élève musulman. Or, c'est la famille de ce dernier qui a finalement signalé qu'ils n'avaient aucun problème avec les symboles chrétiens, d'autant plus que Jésus est reconnu dans l'islam en tant que personnage important.»

**Lire l'éditorial en une:**  
«Laïcité «à la genevoise», sain équilibre»



Anne Emery-Torracinta: «Nous vivons dans une société où le christianisme a encore un poids très fort, il est normal de l'aborder en conséquence.» STEEVE JUNKER-GOMEZ

## «On peut expliquer Noël en classe»

**La patronne de l'école, Anne Emery-Torracinta, souhaite que les enseignants abordent la religion avec leurs élèves**

**Marianne Grosjean**

Genève, bien que passant pour farouchement laïque aux yeux de cantons comme Fribourg ou le Valais, où l'étude de textes bibliques est prévue en classe (*lire ci-contre*), reste attaché à sa culture chrétienne. En 2015, le refus par une commission de l'Instruction publique de l'opéra «L'arche de Noé» de Benjamin Britten, que des élèves devaient chanter, avait suscité un tollé. «C'est suite à cette affaire regrettable, dont j'ai eu vent lorsqu'elle a éclaté dans les médias, que j'ai voulu créer une brochure sur la laïcité à destination des enseignants, qui édicte les principes de la laïcité à la genevoise», explique la cheffe de l'Instruction publique, Anne Emery-Torracinta. Interview.

**Les crèches et les chants chrétiens de Noël ont-ils leur place à l'école publique?**

Oui et non. Tout dépend de l'attitude de l'enseignant, qui doit représenter la neutralité de l'État. Mais cela ne signifie pas nier le fait religieux, le rôle de l'école étant d'apporter la connaissance. Ce qui ne serait pas acceptable, ce serait une crèche dans une classe sans autre explication. Mais un maître qui présente Noël, ses symboles et les croyances autour, en contextualisant, en rappelant que c'est une fête importante pour les chrétiens et dans l'histoire de l'Occident, et qui en profite pour parler de diverses religions, cela ne me gêne pas.

**Beaucoup d'enseignants n'abordent pas les origines de Noël, de peur de froisser les sensibilités religieuses. Que leur dites-vous?**

On est en train de développer du matériel pour que les enseignants n'aient plus ces craintes. Mais franchement, est-ce plus compliqué de parler religion que politique en classe? Je ne crois pas. Quand j'étais députée, il m'est arrivé de devoir faire des cours d'éducation citoyenne. Ce n'est pas pour autant que je ne pouvais pas parler d'un certain nombre de choses avec distance et neutralité. Avec la religion, c'est pareil.

**Justement, peut-on parler d'enjeux de société actuels liés aux religions en classe?**

Bien sûr. J'enseignais à l'école André-Chavanne, qui était très multiculturelle. Des élèves portaient le foulard. Après le 11 septembre, j'ai fait un cours sur l'islamisme sans aucun problème. On se crée beaucoup de peurs soi-même. Si on s'en tient à la restitution des faits, il n'y a pas de raison pour que ça se passe mal.

**Sur une année, doit-on parler en proportion égale de toutes les traditions religieuses?**

On ne va pas demander aux enseignants de compter combien de temps ils parlent de chaque religion: on n'est pas aux pièces. Nous vivons dans une société où le christianisme a encore un poids très fort, il est normal de l'aborder en conséquence. Mais nous avons aussi beaucoup de musulmans en Suisse, ainsi qu'une petite communauté juive. On ne peut pas en faire abstraction. Ce qu'il faut montrer, c'est que le fait religieux est multiple et qu'il y a aussi des non-croyants.

**Certains prônent le créationnisme contre l'évolutionnisme. Comment ne pas «porter atteinte à leurs sentiments religieux», comme**

**le préconise la brochure sur la laïcité?**

Là, on est dans la croyance, et plus dans la science. En cours de biologie, un élève qui défendrait le créationnisme dans une épreuve n'aurait pas les points. On est libre de croire à ce qu'on veut dans son intimité, mais la théorie créationniste est inacceptable dans le cadre scolaire. Des dispenses de cours de science ou de gymnastique pour des questions religieuses sont irrecevables. À Genève, l'école est souple sur l'apparence et les croyances des élèves, mais intrinsèque sur la tenue des cours.

**Quelle est la limite au respect des «sentiments religieux» des élèves?**

Tous les élèves doivent suivre les cours. Pour l'Escalade par exemple, si on fabrique des costumes, cela fait partie intégrante du programme en tant qu'activité créatrice sur textile. En revanche, on ne peut pas formellement obliger un élève à participer au cortège le soir, même si on le recommande vivement. Dans toutes les situations, il faut discuter avec les parents, pour se rendre compte de la situation. A-t-on à faire à des personnes qui viennent d'arriver à Genève et qui ne connaissent pas les règles de la laïcité à l'école? Dans ce cas, les problèmes se règlent quasi toujours dans le dialogue. La situation est différente avec une famille intégriste qui mènerait un combat, voudrait polémiquer et chercherait à attaquer le modèle de la laïcité à la genevoise. Là, si le dialogue n'aboutit pas, il faut être ferme. Les parents ont toujours la liberté de placer leur enfant dans une école religieuse privée qui correspondrait à leurs valeurs. On ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre. Mais je rappelle que sur 76 000 élèves du canton, les problèmes liés à la religion restent marginaux et se règlent en général au sein de l'établissement scolaire.

chante des airs du monde entier. C'est de la culture générale.»

Francesca Marchesini, enseignante et présidente de la Société pédagogique genevoise, se souvient d'un cas concret, il y a quatre ans, à l'École Ami-Argand: «Dans le répertoire du conseil de Noël, les élèves chantaient entre autres «Les anges dans nos campagnes». Un papa musulman m'a fait savoir à travers son fils qu'il ne souhaitait pas que ce dernier entonne des chants chrétiens. Je l'ai informé du fait qu'il n'était pas obligé de participer au concert de Noël, puisque c'était en dehors des heures d'école. Mais que la chorale et les chants qu'on y apprenait faisaient partie du programme scolaire, qui comprend une dimension culturelle. Au final, le garçon est aussi venu au concert. Si on ne se braque pas, la situation se débloque presque toujours avec les parents.»

## Un «recul» temporaire

Isabelle Vuillemin, directrice du service enseignement et évaluation à la direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), estime que les questions sur la laïcité à l'école sont particulièrement sensibles. «C'est un fait, il est beau-

coup plus délicat de traiter aujourd'hui du fait religieux que du théorème de Pythagore. Du coup, certains préfèrent ne pas aborder le thème du tout. Ça peut se comprendre.»

C'est que le processus de formation des maîtres sur l'enseignement du fait religieux, inscrit au Plan d'études romand en 2011, a commencé cette année pour le primaire. «En septembre dernier s'est tenue une série de conférences données par l'Université de Genève et adressées à tout le corps enseignant primaire du canton, ainsi qu'aux enseignants d'histoire du Cycle d'orientation. Des ateliers pratiques suivront au printemps, avec un nouveau matériel.» Une formation qui tombe à pic: «Beaucoup d'enseignants ne savent pas comment faire face aux réactions souvent inattendues des élèves ou des parents à propos de la religion.»

Pourtant, un enfant qui grandit sans savoir qui est Jésus, pourquoi on fête Noël ou qu'il existe plusieurs religions aura du mal à comprendre le sens d'œuvres d'art, voire le monde dans lequel il évolue. Il sera en outre moins armé lorsqu'un mouvement religieux,